

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 6

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: E.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» A temps, tout est là.

» L'effroyable crise que la Grèce traverse à cette heure et qui, même résolue dans les meilleures conditions, brise son essor pour un demi-siècle, est une rude leçon. Elle intéresse directement les petits Etats. Elle leur enseigne qu'ils n'ont à compter que sur eux-mêmes, sur leur vigueur, sur leur propre énergie. Personne ne sait l'avenir. Devant cette inconnue, restons armés, bien armés. De solides institutions militaires, consciencieusement maintenues, sont une condition de vie pour un peuple. Une bonne armée est une école de discipline et de vertu et la seule sécurité qu'un peuple puisse se procurer. L'essentiel n'est pas que cette armée soit nombreuse; il faut avant tout qu'elle soit bien exercée et qu'elle connaisse la discipline.

» Chacun de nous dira, au plus près de sa conscience, si nous Suisses, peuple et autorités, avons fait tout ce qui était dans notre devoir pour atteindre à ce but et si notre armée est instruite et disciplinée comme elle devrait l'être. »

BIBLIOGRAPHIE

Principes de la fortification du champ de bataille et de l'attaque et de la défense de positions fortifiées. — Grundsätze der Schlachtfeld — Befestigung und des Kampfes um Verschanzte Stellungen, — par un officier d'état-major général.

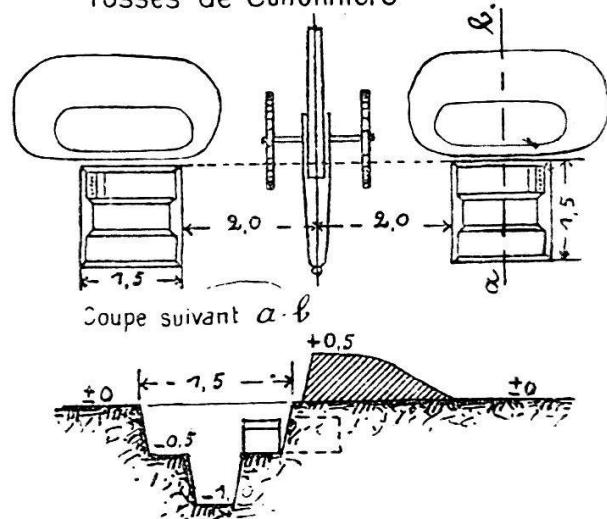
L'officier d'état-major général qui enseigne depuis quelques années la fortification aux écoles centrales supérieures à réuni sous ce titre une partie de ses notes. Se plaçant au point de vue du commandement supérieur et de la direction des troupes et sans entrer dans des détails techniques trop minutieux, l'auteur passe en revue le choix à faire de la position et des conditions qu'elle doit présenter, l'occupation de la position et ses divisions en secteurs, ainsi que la répartition des troupes suivant leur emploi tactique. Il tient compte des différentes classes d'âge et genre de troupes : élite, landwehr et même landsturm, qu'un chef peut être appelé à avoir sous ses ordres et du meilleur groupement à leur donner dans la constitution des détachements de la défense : aux avant-postes, à la ligne de feu, à la réserve ou aux travaux de terre.

L'établissement même des travaux de défense montre que l'auteur s'est éloigné des types normaux, admis jusqu'ici en Suisse¹, pour adopter des profils à fossés plus profonds et moins larges, offrant une meilleure couverture. Sont également prévus, à l'instar de ce que prescrit la fortification de campagne actuelle des autres armées, des abris couverts pour l'infanterie pour la protéger contre le shrapnel et le tir courbe de l'artillerie. Ces innovations constituent un progrès. Nous n'en pourrions dire autant du type de l'emplacement de pièce pour l'artillerie de campagne. Le tracé est de ceux qu'on voit dans les « Instructions » depuis vingt ans,

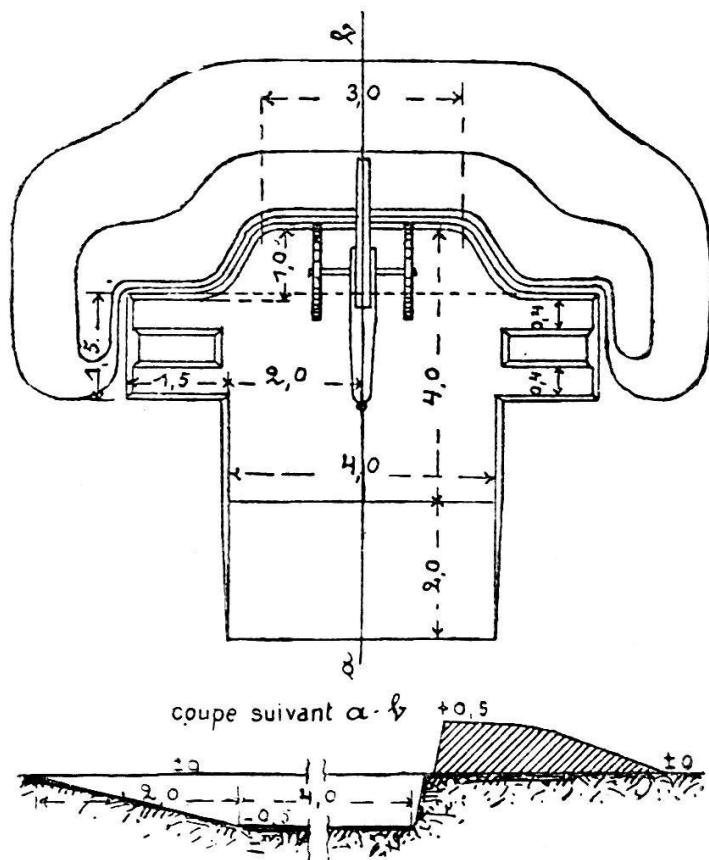
¹ Par l'Instruction sur les travaux de campagne à l'usage de l'infanterie.

et qu'on n'exécute jamais; tous les officiers d'artillerie connaissent le temps considérable qu'exige sa construction, la faible protection qu'il offre aux servants, trop éloignés du parapet, et le peu d'amplitude de son champ de tir. Le plus souvent on emploie l'emplacement à fossés perpendiculaires à la ligne de tir, du type allemand, au moyen duquel on obtient très rapidement une couverture pour les servants. Nous le reproduisons ici. Si le

Fossés de Canonniers



Emplacement de pièce



combat est imminent, ou même pendant le combat, on creuse d'abord les fossés de canonniers; on continue le travail en creusant le terre-plein.

Dans tous les travaux de terre, aussi bien pour l'infanterie que pour l'artillerie, il faut éviter les hauts reliefs, les arêtes vives et tout ce qui pourrait faciliter le tir de l'artillerie ennemie ou lui servir de repère pour régler son tir.

Le chapitre de l'*attaque* et de la *défense* des positions fortifiées est surtout intéressant. Les attaques de vive force, les attaques régulières (belagerungsmässige Angriffe), les attaques brusques y sont traitées avec quelques détails et le rôle que doivent jouer les diverses troupes de l'attaque jusqu'à l'assaut final y est clairement décrit. Des exemples tirés de faits connus des campagnes modernes viennent à l'appui des conclusions de l'auteur et servent à les illustrer.

Major E. M.

Journal d'un commandant de la « Comète ». Chine-Siam-Japon, par le commandant Louis Dartige du Fournet. Un vol. in-12° illustré. Paris, 1897. E. Plon, Nourrit & Cie, éditeurs.

Envoyé en Extrême-Orient, en octobre 1892, pour y commander une canonnier, M. le lieutenant de vaisseau Louis Dartige du Fournet a écrit au jour le jour ses impressions durant cette campagne qui le conduit d'abord en Chine, puis en Cochinchine et au Japon. Il décrit ce qu'il a vu et éprouvé en un style simple et aisément, d'une lecture agréable. Elle est instructive aussi cette lecture, car ce nouvel ouvrage sur l'Extrême-Orient apporte sa contribution aux observations chaque jour plus nombreuses auxquelles donnent lieu ces terres lointaines dont le rôle prend des proportions grandissantes dans l'histoire du monde contemporain.

Les faits de guerre ne sont pas négligés non plus. On en jugera par les pages suivantes, qu'à titre de spécimens nous détachons du volume. L'auteur y conte un dramatique épisode qui restera dans les annales de la marine française. C'est, pendant le conflit avec le Siam, le forcement des passes du Ménam, par l'aviso l'*Inconstant* et la canonnier la *Comète*, au travers de la flotte siamoise. Cette flotte, 9 vaisseaux, comme aussi les forts qui commandent les passes, sont armés d'un excellent matériel de construction moderne; néanmoins ils n'ont pu empêcher le passage des deux petits bâtiments français, montés par moins de 200 hommes, tant il est vrai que le meilleur matériel est insuffisant s'il n'est aux mains d'hommes exercés. Cette vérité est la même en combat de terre comme sur mer. Le récit que nous donnons en est une illustration de plus après beaucoup d'autres.

Nous prenons le récit au moment où l'ordre a été donné de faire route jusqu'à Paknam. A ce moment on ne s'attendait pas à des actes d'hostilités, les relations entre la France et le Siam n'étant point rompues.

« A six heures cinq, nous franchissons la barre. Le *Say* marche le premier (le *Say* est un navire des Messageries fluviales, qui fait un service régulier entre Saïgon et Bangkok); l'*Inconstant* et la *Comète*, en ligne de file, suivent à quatre cent mètres environ. Trois vapeurs anglais qui sortent, passent près de nous et saluent. Depuis quelques minutes l'*Akaret* tient battant un signal du Code international d'une signification singulière: « Préparez-vous à recevoir un ouragan. » Que veut dire cet avis, et à qui peut-il s'adresser? Le temps n'a pas mauvaise apparence; quelques nuages gris rayent seuls l'horizon de l'ouest; une petite brise de nord-ouest soulève à peine sur les bancs de légers clapotis, et le soleil couchant baigne tout l'estuaire d'une belle lumière rouge.

» A six heures trente, au moment où nous approchons de la Bouée Noire, une détonation sourde retentit, bientôt suivie de plusieurs autres: c'est le fort de la pointe ouest (Phra-Chula-Cham-Kao) qui tire. Une agression nous paraît encore si improbable que nous cherchons des yeux quelque cible dans le voisinage. Ne serait-ce pas un exercice, et, par fanfare, les Siamois ne veulent-ils pas nous montrer qu'ils savent se servir de leurs canons? Ce doute est dissipé en quelques secondes; les projectiles sifflent à nos oreilles; nous sommes dans un guet-apens!

« Branle-bas de combat! La générale! » Chacun se précipite à son poste; les bastingages mobiles tombent, démasquant l'artillerie; les flèches descendant, dégageant le champ de tir des canons-revolvers des hunes; le petit pavois monte et, comme aux jours de fête, le pavillon français flotte en tête de chaque mât.

» Prêts à répondre, nous attendons que l'*Inconstant* commence pour imiter sa manœuvre. Tous les yeux sont fixés sur lui; au tumulte de la première minute a succédé un silence profond. Après le frisson de la surprise, après un flux rapide de pensées solennelles et chères qui sont le cri du sang, il semble qu'on entende battre son cœur, qu'on y sente monter une colère qui fait serrer les dents, un besoin irrésistible d'agir, de rendre coup pour coup à l'ennemi.

» Le fort Phra-Chula se couvre d'éclairs et de fumée; son tir, évidemment repéré d'avance, est bien ajusté, quoique nous soyons à quatre mille mètres de lui. Ses pièces à éclipse n'apparaissent qu'au moment de faire feu, puis redescendent aussitôt dans leurs puits blindés. Tirer de plein fouet contre elles semble inutile; aussi avons-nous chargé nos canons avec des obus à mitraille dont les gerbes d'éclats sont seules efficaces pour aller, derrière de tels abris, démonter les servants ou désorganiser les mécanismes. Toujours muets, nous continuons notre route à dix noeuds... Les Siamois ne pourront pas dire que nous avons manqué de patience, et, d'ailleurs, plus nous serons près, mieux nous riposterons. Les gros obus de 21 cm. labourent la mer autour de nous, ricochent avec un son mat, passent à travers la mâture, suivis de ce bruit d'ondulations

stridente s qui semble un vol d'ailes de métal, soulèvent de tous côtés de grandes gerbes d'eau. Nous sentons par moments le souffle de ces projectiles dont un seul, frappant la flottaison ou les chaudières, suffirait pour mettre un de nos navires hors de combat. Sur la passerelle, M. Bazin, l'officier de manœuvre, compte les coups à haute voix...

» Soudain le *Say* vient sur bâbord; nous le dépassons. Son capitaine crie que le pilote refuse d'avancer et qu'il va mouiller. Il vient de recevoir un boulet; pour ne pas couler, il lui faut s'échouer près de la Bouée Noire. Quelques instants après, un obus éclate à bord de l'*Inconstant*, coupant un des bossoirs de fer de la vedette, tuant le maître charpentier. Le commandant Bory vient sur bâbord, gouverne droit au milieu de l'estuaire et ouvre le feu. La *Comète* l'imiter aussitôt; il est six heures quarante-trois. La lutte est engagée... Ainsi offerte, nous ne pouvions la refuser.

» Elle sera chaude, car le fort de Phra-Chula, celui de l'Ilot, que nous trouverons plus loin, ne sont pas nos seuls adversaires; les Siamois ont accumulé des défenses que nous apercevons distinctement aux dernières lueurs du jour. A hauteur du bateau-feu des jonques, des coques en fer coulées, maintenues par une double rangée de pieux fichés dans la vase, reliées par des chaînes, forment une barrière solide, ne laissant libre qu'une ouverture d'environ quatre-vingts mètres. On croit savoir que cette passe étroite est garnie de torpilles. En amont du barrage, neuf bâtiments siamois sont embossés; leurs canons de chasse joignent déjà leur feu à celui du fort Phra-Chula. Quatre à bâbord, cinq à tribord, ils encadrent le chenal où nous devons passer... En avant à toute vitesse! nous chargeons l'obstacle comme des taureaux!

» A six heures cinquante minutes, au moment où l'*Inconstant* approche du bateau-feu, une torpille éclate devant lui sans le toucher; il franchit le barrage et s'engage entre les deux lignes ennemis. Il est superbe au milieu du feu... Sa coque blanche disparaît dans la fumée; ses hunes jettent des flammes; il marche dans une sorte de nuage, traversé de lueurs rouges que dominent fièrement ses mâts pavoisés de pavillons tricolores.

» Le crépuscule si court des pays chauds touche à sa fin; l'obscurité se fait rapidement. La *Comète*, suivant les eaux de son chef de file, traverse à son tour la flottille siamoise, ripostant de droite et de gauche, faisant feu à la fois de sa grosse artillerie, de ses hotchkiss, de sa mousqueterie des gaillards. L'ennemi a des mitrailleuses dont le crépitement s'entend même à travers le piaulement des balles et le fracas de la canonnade. Pendant quelques minutes, une averse de projectiles pleut sur nous, et, comme par miracle, personne encore n'est blessé; mais, au moment où nous élongeons le dernier bâtiment de gauche, grand navire à voiles blanc que nous laissons à cent mètres par bâbord, une de ses salves tue à leur pièce les canonniers Jaouen et Allongue. Notre canon de retraite répond par un obus en plein bois; le feu cesse; nous sommes hors du guêpier; la

route est libre pour un instant... il est six heures cinquante-huit minutes.

» Tout n'est pas terminé; reste le fort de l'Illet. C'est une vieille connaissance de la *Comète*, qui est restée mouillée trois jours près de lui au mois d'avril et qui a vu le roi de Siam en passer l'inspection. Nos yeux le guettent dans les ténèbres qui s'épaissent, tandis qu'à son intention nous glissons dans nos pièces quatre obus à la mélinite. Le voici devant nous à sept heures dix minutes; il se tait; l'*Inconstant* passe sans le remarquer; mais nous distinguons le mât de fer qui le surmonte et guide nos pointeurs. Nous le saluons d'un feu de file; ses huit 21 cm. s'allument à la fois et répondent sans nous atteindre. Quelques coups de fusils éclatent sur la rive; c'est la fin. Nous laissons Paknam derrière nous; l'ennemi ne tente aucune poursuite; en route à toute vitesse pour Bangkok! »

Recrutement et avancement des officiers, par le major Ducarne. Une brochure de 47 pages. Bruxelles, 1897. Vanderlinden frères, éditeurs.

Plus l'art de la guerre progresse, plus aussi deviennent importantes les règles à observer pour le recrutement d'un bon corps d'officiers. Le courage, la bonne volonté d'une troupe, sont un facteur de premier ordre pour le gain des batailles, mais une troupe mal commandée, si brave soit-elle, est exposée à se faire battre, plus facilement souvent qu'une troupe de qualité inférieure mais conduite par de bons officiers.

S'il faut en croire certaines informations, l'insuffisance du corps d'officiers n'aurait pas été une des moindres causes des désastres de l'armée grecque. Les revers des Français, en 1870, sont aussi attribuables partiellement au recrutement défectueux du commandement. Et pourtant, dans ce dernier cas, la qualité des soldats, leur bravoure, leur endurance, n'étaient pas douteuses.

Et ce n'est pas seulement en état de guerre qu'il importe d'avoir de bons officiers, c'est avant celle-ci et pour sa préparation. Plus on se rapproche du principe de la nation armée, plus est court le temps passé par les citoyens sous les drapeaux, meilleur doit être l'officier instructeur et éducateur militaire de ces citoyens.

A un autre point de vue encore, le rôle de l'officier s'est modifié. Il ne doit plus être le soudard d'autrefois auquel suffisaient souvent une grosse voix, une constitution solide, et le « diable au corps » qui enlève une troupe. La guerre contemporaine met à contribution toutes les sciences. La valeur de l'officier et son avancement dépendront aussi, par conséquent, de l'étendue de ses connaissances.

S'inspirant de toutes ces exigences de la fonction de l'officier, M. le major Ducarne, dans la brochure que nous signalons, s'est appliqué à chercher le meilleur mode de recrutement et d'avancement des officiers. Il se livre, en conséquence, à une étude comparative et critique des lois des

principales nations militaires sur la matière. Les conclusions qu'il tire de son étude intéressent plus spécialement l'armée belge. Toutes les armées cependant peuvent en faire leur profit, sans en excepter les officiers suisses, qui, malgré le mode nécessairement tout spécial de leur recrutement, trouveront dans ce travail une source féconde de renseignements utiles.

OUVRAGES REÇUS

L'Enigma di Ligny e di Waterloo (15-18 giugno 1815), studiato e sciolto dal caval. prof. *Guiseppe Bustelli*. Volume terzo. Viterbo, Agnesotti et Cie, 1897.

Memorias de un defensor, par D. Casto Barbazan Lagueruela, capitán de infantería, director de la revista *Estudios militares*. Tomo I. Madrid, 1897.

ACTES OFFICIELS

Nominations et démissions. — Est nommé instructeur de II^e classe d'infanterie : M. le capitaine Ch. Fässler, de Bronshofen, à St-Gall, aspirant-instructeur définitif depuis le 1^{er} juin 1895, avec entrée en fonctions le 1^{er} mai 1897.

— M. le major de Werra, François, de et à Sion, instructeur d'infanterie de 1^{re} classe, jusqu'à présent à disposition, est nommé 1^{er} remplaçant du dépôt de recrues, place devenue vacante ensuite de la nomination de M. le lieutenant-colonel Nicolet, au grade de commandant du régiment de landwehr 1.

— Est commandé en qualité de II^e adjudant du 1^{er} corps d'armée : 1^{er} lieutenant d'artillerie de Haller, Ch., à Genève.

— Le major Geelhaar, à Andermatt, est, sur sa demande, relevé de ses fonctions d'officier du matériel des fortifications du Gothard, avec remerciements pour les services rendus.

— M. le lieutenant-colonel R. von Arx, est, sur sa demande, relevé du commandement du régiment d'infanterie de landwehr n° 18 et mis à disposition suivant l'art. 58 de l'organisation militaire.